



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°75-2026-051

PUBLIÉ LE 22 JANVIER 2026

Sommaire

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris / Service concours statutaires

75-2026-01-21-00021 - Arrêté n° 401/2026/005 portant composition du
Jury relatif au concours Ambulancier 2026 (3 pages)

Page 3

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2026-01-21-00021

Arrêté n° 401/2026/005 portant composition du
Jury relatif au concours Ambulancier 2026

**DIRECTION
DES RESSOURCES
HUMAINES**

55, Boulevard Diderot,
CS 22305,
75610 Paris Cedex 12

Pour nous contacter :

Concours.statutaires.sap
@aphp.fr

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE-HÔPITAUX DE PARIS
DEPARTEMENT DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES
Service Concours statutaires - Arrêté n° 401/2026/005**

Le Directeur Général de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris ;

Vu le Code de la Santé Publique ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n°2022-1658 du 26 décembre 2022 portant création du corps des ambulanciers dans la fonction publique hospitalière au sein de la filière soignante ;

Vu le décret n°2021-1825 du 24 décembre 2021 modifié portant statut particulier des corps de la filière soignante de la catégorie C de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n°2016-636 du 19 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret du 04 juillet 2022 portant nomination du Directeur Général de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté du 26 décembre 2107 fixant les règles d'organisation générale, la composition du jury et la nature des épreuves de recrutement pour l'accès à certains grades de la catégorie C de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté directorial du 26 décembre 2022 relatif aux missions et à l'organisation de la Direction des Ressources Humaines de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté n° ANA 401 2025 05 0007 du 11 juin 2025 portant nomination de Monsieur Marc BERTRAND-MAPATAUD, à compter du 16 juin 2025 en tant que Directeur des Ressources Humaines ;

Vu l'arrêté du 27 octobre 2025 relatif à l'ouverture du concours interne et externe pour l'accès au grade d'ambulancier à l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris ;

Le Directeur des Ressources Humaines entendu,

**DIRECTION
DES RESSOURCES
HUMAINES**

55, Boulevard Diderot,
CS 22305,
75610 Paris Cedex 12

Pour nous contacter :

Concours.statutaires.sap
@aphp.fr

ARRÊTÉ

ARTICLE 1: Le jury du concours interne et externe sur titres pour l'accès au grade d'ambulancier à l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris est constitué, à compter du 2 février 2026, comme suit :

Le directeur de l'établissement organisateur du concours ou son représentant,

Président :

Fabien GOURDON Secrétaire général Directeur délégué du DMU Médecine	AP-HP. Hôpitaux Universitaires Henri-Mondor
--	--

Le vice-président :

Karine CORBRION Directrice des soins	Groupe Hospitalier Universitaire AP-HP. Université Paris-Saclay
--	--

Un fonctionnaire hospitalier de catégorie A AP-HP :

Cannelle LEGALLAIS Directrice adjointe Direction des achats, du développement durable et de la logistique	AP-HP. Sorbonne Université
Philippe GAULT Cadre Supérieur de Santé - Chargé de mission RH Responsable des Services : Transport Interne par Ambulances (STIA)	AP-HP. Sorbonne Université

Un fonctionnaire hospitalier de catégorie B assurant des fonctions d'encadrement dans la spécialité concernée AP-HP :

Patrick CARDOSO Coordonnateur SMUR	AP-HP. Service Central des Ambulances
Philippe MAZERON Encadrant transport sanitaire Responsable Opérationnel GTS	AP-HP. Service Central des Ambulances

Des examinateurs qualifiés peuvent être adjoints au jury :

Christian BOOM Encadrant ambulanciers SMUR	AP-HP. Service Central des Ambulances
Jean Christophe TIVEYRAT Responsable flotte et maintenance	AP-HP. Sécurité, Maintenance et Services
Florence GRILLET - GAUDRY Référente pédagogique	Institut de Formation Inter hospitalier Théodore Simon

**DIRECTION
DES RESSOURCES
HUMAINES**

55, Boulevard Diderot,
CS 22305,
75610 Paris Cedex 12

Pour nous contacter :

Concours.statutaires.sap
@aphp.fr

ARTICLE 2 : Le Directeur des Ressources Humaines assurera l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, mercredi 21 janvier 2026

Pour le Directeur Général,
Pour le Directeur des Ressources Humaines
empêché,
Pour le Directeur du Département Développement
des Compétences
L'Adjointe au Directeur
SIGNE
Marine LAMOLIE